

Concours cosplay Japan Pop Show Chambéry

Règlement général :

Article 1 : date et lieu

La Japan pop show Chambéry se déroule au parc Savoie Expo le weekend du 4 – 5 mars 2023 de 10h à 18h. L'accès à l'évènement est payant, vous pouvez retrouver tous les tarifs sur le site internet de la Japan pop show. Les cosplayeurs pourront évoluer au sein de l'établissement toute la journée et participer aux différentes activités prévues tout au long du weekend.

Un espace « shooting photo » en accès libre sera disponible dans la journée, géré par l'association Captains Cosplay, un photographe sera également présent sur place. (L'association se réserve le droit d'annuler la présence du fond photo en cas de problème.)

Un concours est proposé cette année le samedi 4 mars à 15h30 il n'est en rien obligatoire, il vous faudra procéder à une inscription préalable si vous souhaitez y participer. D'autres animations vous seront également proposées tout au long de cette journée (consultez le programme sur le site de la Japan pop show).

Une scène cosplay sera proposée le dimanche 5 mars à 15h30, la première partie sera assuré par un show cosplay de l'association grenobloise Box of Heroes.

Article 2 : sécurité générale

Le parc Savoie Expo et la Japan pop Show sont soumis aux mesures sanitaires en vigueur durant toute la période de la crise Covid 19. Pour le moment aucune particularité n'est exigée pour participer à l'évènement. Toute fois les gestes barrière et la distance 1m entre chaque personne vous est recommandé dès que possible, restons vigilant ! Les mesures pouvant évoluer nous vous tiendrons informé du mieux que nous pouvons pour assurer le bon déroulement de l'évènement dans les mesures imposés par l'état et le préfet de Savoie.

Pour des raisons de sécurité, toutes arme blanche même non aiguisées, armes lourdes en métal, liquide (hors petites bouteille d'eau) et poudre (sous toutes leurs formes), paillette, confettis sont strictement interdits. Sont autorisées les armes en mousse (evazotte, plastazotte, mousse expansive, etc...), ou comprenant des matériaux léger type tuyau de pvc, squelette en contreplaqué. Sont aussi autorisées les armes factices ayant été résinées ainsi que toute arme en bois léger. Toute réplique d'arme présentée sans munition et gâchette neutralisé (même arme d'air soft) hors métal ainsi que les nerf (dans les mêmes conditions) sont autorisé. De plus les petits éléments métalliques sur les costumes, les armes ou pour les accessoires sont accepté (baleine de bustier, fermetures en tout genre, petit « clous » de décors, etc...). Les circuits électriques lumineux et petits appareils de fumée (intégré au costume) sont également autorisé.

Chaque Cosplayeur s'engage à respecter le règlement intérieur.

Article 3 : vestiaire

Des vestiaires seront mis à la disposition des cosplayeurs, (homme et femme) pour les cosplayeurs du concours et scène libre ainsi que d'autre pour les visiteurs.

L'utilisation des laques et bombes aérosols comme les déodorants sont autorisé uniquement dans les vestiaires.

Nous rappelons que la Japan pop show, ainsi que l'association des Captains Cosplay ou toute autre partie organisatrice de l'évènement ne saurait être tenu responsable d'éventuels vols, pertes, dégradations. Il convient à chacun de s'assurer de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires. De plus il vous est demandé de ne rien laisser dans les vestiaires visiteurs, en effet une consigne vêtement et bagage est à disposition.

Article 4 : éléments techniques

Pour des raisons techniques il ne nous est pas possible d'installer des machines à fumée, à bulle ou pyrotechnique lors du show. Les dimensions de la scène seront aux alentours des 8m x 10m x 1m. Un écran sera normalement disponible pour l'affichage de bande vidéo pour ceux qui le souhaiteraient, nous tiendrons au courant les cosplayeurs inscrit au concours ainsi qu'à la scène libre des modifications techniques que nous aurons. Il convient donc au cosplayeurs d'adapter les éléments de décors dont ils auront besoin au cours de leur prestation. Nous communiquerons tout nouvel élément technique supplémentaire aux cosplayeurs dès que possible.

Concours :

En général

Durée de prestation :

- Individuel, passage sur scène d'environ 1min30.
- groupe, passage sur scène d'environ 2min

Ces durées sont des durées maximales et peuvent ne pas être atteintes.

Comportement :

Toute prestation comportant un langage grossier, au contenu sexuel explicite, incitant à la violence ou au racisme se verra censuré par l'organisateur.

Les sous-vêtements sont obligatoires, vous serez sûrement filmés et photographiés, n'oubliez pas que les scènes sont surélevées.

Toutes armes et costumes doivent respecter le règlement cité ci-dessus.

Droit à l'image :

Chaque participant, ou son représentant légal en cas de participant mineur, cède, par son passage sur scène, toutes exploitations de son image (photos et vidéos) dans un but promotionnel dans une durée de 5 ans après l'évènement.

Le concours

Les thèmes autorisés :

- Anime /Film d'animation
- Mangas
- Jeux Vidéos
- Comics
- BD
- Films

Les costumes doivent être fait main à hauteur minimale de 60%. Ces 60% prennent en compte toutes pièces customisé (nous entendons « customiser » toute pièce modifiée suffisamment pour la transformer, exemple ; rajout d'une mèche de couleur sur une perruque, avec mise en forme de celle-ci, modification de couleur même en partie d'un t-shirt etc...). Les costumes achetés ou entièrement commissionné (ou à plus de 50%) ne sont pas autorisés.

Les accessoires sur scène de petite et moyenne taille sont autorisés, ces éléments doivent être facilement plaçable et enlevable. Ceux-ci doivent respecter les règles de sécurité citée précédemment.

Inscription :

Toute personne de 16 ans et plus peut participer au concours. Les mineurs pourront être accompagné d'un adulte (ou un responsable désigné par un responsable légal) en back stage.

Tout mineur doit présenter une autorisation parentale (ou d'un responsable légal) pour valider son inscription.

La catégorie groupe est limité à 5 participants maximum pour des raisons techniques.

Il vous sera demandé de remplir le formulaire entièrement en y associant les fichiers demandés (images de références, bandes son au format mp3, autorisation parentale etc...). Tout dossier incomplet pourra se voir refuser l'accès au concours. De plus nous vous conseillons d'apporter le jour j un duplicata de vos documents ainsi que votre bande son / bande vidéo sur clef afin de palier à tout problème technique éventuel.

L'inscription au concours ne peut se faire uniquement par mail à l'adresse suivante : **captaincosplay.asso@gmail.com** et ceux jusqu'au 1^{er} Mars 2023 23h59. Au-delà de cette date tout dossier sera refusé.

Critère de notation :

Toute participation au concours sera jugée sur deux critères, la partie costume (que ça soit couture, craft, maquillage...) et la partie prestation scénique à hauteur de 50 / 50.

Le costume :

Les jurés jugeront de la qualité de votre costume, des techniques employées et de sa ressemblance au personnage de référence. Lors de cette phase, vous pourrez échanger avec les jurés sur votre costume et les différentes techniques, difficultés ainsi que vos solutions. N'oubliez pas de préciser sur votre fiche d'inscription les pièces achetées, commissionné, customisée, faite main avec une description succincte. Soyez les plus honnêtes possible avec le jury, n'oubliez pas que ses derniers auront toutes vos pièces avec eux (images de référence, image de progression de votre travail etc...)

La prestation scénique :

Lors de la prestation scénique le jury jugera de l'originalité de la prestation (choix humoristique ou réplique d'une scène etc...) de votre synchronisation avec votre bande son (labiale, ou chorégraphie), de votre aisance sur scène. Mais les jurés jugeront aussi votre bande son / vidéo et de sa qualité, cette dernière est une partie intégrante de votre prestation veillez à ce qu'elle soit de bonne qualité, les voix bien audibles (les parties musicales également), sans saturation ou de blanc trop important, images peu pixelisé (si bande vidéo) etc... les jurés doivent pouvoir facilement comprendre votre prestation.

Les prix :

Les prix vous sont offerts par les partenaires suivants, Japan pop show, Singer (boutique de Chambéry) et seront répartis comme ceci :

1^{er} prix : 200€, 1 sac de goodies, food & drink, figurine et t shirt le tout offert par la Japan pop show. Singer Chambéry offre un bon d'achat de 100€ plus une vérification de machine à coudre (si vous en possédez une) au(x) gagnant(s). (Attention en cas de besoin de réparation singer vous fera un devis gratuit).

2nd prix : 150€, 1 sac de goodies, food & drink, figurine et t shirt le tout offert par la Japan pop show. Singer Chambéry offre un bon d'achat de 50€ plus une vérification de machine à coudre (si vous en possédez une) au(x) gagnant(s). (Attention en cas de besoin de réparation singer vous fera un devis gratuit).

3^{ème} prix : 100€, 1 sac de goodies, food & drink, figurine et t shirt le tout offert par la Japan pop show. Singer Chambéry offre un bon d'achat de 50€ plus une vérification de machine à coudre (si vous en possédez une) au(x) gagnant(s). (Attention en cas de besoin de réparation singer vous fera un devis gratuit).

Prix coup de cœur : 50€, 1 sac de goodies, food & drink, figurine et t shirt le tout offert par la Japan pop show. Singer Chambéry offre une machine à coudre Madam2 ainsi que la formation sur la machine.

Les 1^{er}, 2nd et 3^{eme} prix sont toute catégorie, c'est-à-dire que le prix peut être aussi bien remporter par quelqu'un de la catégorie solo, que par un groupe (dans ce cas à vous de vous répartir le lot entre tous). Le prix coup de cœur sera attribuer à une seule et unique personne, elle peut être de catégorie solo ou au sein d'un groupe.

Tout de fois les organisateurs se réservent le droit de modifier les prix si les partenaires ne peuvent y contribuer au dernier moment (nous feront tout ce qui est en notre pouvoir pour échanger les lots manquant par d'autres produit d'un montant équivalent si possible).

Vos données :

Selon la loi « informatique et liberté » de 1976, le traitement des informations nominatives recueillies par l'association des Captains cosplay ne sera mis en œuvre que pour assurer le bon déroulement et la gestion du concours ainsi que l'attribution des lots aux vainqueurs. Tout participant peut, sur simple demande, modifier les différentes informations le concernant. Aucune des données ne sera diffusé, seuls les membres organisateurs et les jurés y auront accès. Seul votre pseudo cosplay sera annoncé lors des passages.

Cas spéciaux :

En cas de problèmes, les organisateurs se réservent le droit de modifier les prix pour un montant équivalent dans la mesure du possible. De plus, les organisateurs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent concours. Leurs responsabilités ne sauraient être engagées de ce fait.

Tout participants s'engagent à respecter ledit règlement. Toute infraction pourra valoir l'expulsion du ou des cosplayers concernés du site ainsi qu'une disqualification pour le concours.

Je soussigné(e)(s)

Si vous avez des accessoires, merci de les lister si dessous et éventuellement nous faire un petit plan d'installation. Attention la scène fait 8m x 10m, à vous de vous arranger pour que tout rentre, de plus attention la scène ne comporte qu'un unique escalier.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour le lancement de votre bande son : souhaitez-vous qu'elle soit lancer avant votre entrée en scène ou après vous être installé sur scène (rayer la mention inutile)

Si vous le souhaitez, décrivez succinctement votre prestation scénique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commentaires divers :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les fichiers à fournir :

- Le présent formulaire entièrement rempli
- Au moins une image de référence par costume
- Une bande son au format MP3 de qualité suffisante
- Autorisation parentale pour chaque mineur participant au concours remplie et signée (en fin de fichier)
- Le règlement si dessus signé (par tous les membres)

- Les autorisation de droit à l'image remplie et signée (une autorisation par membre pour les groupes. Disponible en fin de document.)
- Des images de progression de votre travail ou à défaut sur place si le costume n'est pas commencé au moment de l'inscription. Soit en images jointe soit à défaut sur une page Facebook ou Instagram qui nous aura été fournie.

Nous vous expliquerons le déroulement du concours à la validation de votre dossier d'inscription.

La scène libre :

A la différence du concours, le passage en scène libre n'a pas de condition particulière d'accès, qu'ils soient faits main ou achetés tous les costumes sont les bienvenus. Les caractéristiques techniques de la scène sont les mêmes que pour le concours, idem pour les costumes. Vous aurez également les mêmes possibilités d'affichage sur écran qu'en concours, les durées de prestation sont également identiques. Une inscription au préalable est souhaitable, si les conditions nous le permettent nous pourrons peut-être prendre quelques cosplayers le jour j (sous réserve de place). En effet le nombre de place reste limitée car après vos prestation ce sont les Box of Heroes (association grenobloise de cosplay), qui clôturerons cette partie cosplay avec un show.

Toute personne de 12 ans et plus peut participer à la scène libre. Les mineurs pourront être accompagné d'un adulte (ou un responsable désigné par un responsable légal) en back stage.

Tout mineur doit présenter une autorisation parentale (ou d'un responsable légal) pour valider son inscription.

Il vous sera demandé de remplir le formulaire entièrement en y associant les fichiers demandés (images de références, bandes son au format mp3, autorisation parentale etc...). Tout dossier incomplet pourra se voir refuser l'accès à la scène libre. De plus nous vous conseillons d'apporter le jour j un duplicata de vos documents ainsi que votre bande son / bande vidéo sur clef afin de palier à tout problème technique éventuel.

L'inscription à la scène libre ne peut se faire uniquement par mail à l'adresse suivante : captaincosplay.asso@gmail.com et ceux jusqu'au 1^{er} Mars 2023 23h59. Au-delà de cette date tout dossier sera refusé.

Il vous est possible de participer à la fois au concours et à la fois à la scène libre le dimanche.

Fiche d'inscription :

Scène cosplay

Catégorie : solo groupe

Nom -prénom (pour les groupe ici uniquement responsable) :

Pseudo :

Date de naissance (Age) :

E-mail

Numéro de portable (recommandé en cas de soucis le jour j) :

Univers :

Personnage cosplayé :

Nom de l'œuvre originale :

Préciser si version alternative (exemple nom de l'artiste qui à réaliser le fan art) :

Pour les groupes :

Nom – prénom- pseudo -date de naissance et personnage cosplayé (préciser le nom de l'œuvre si différente) pour chacun des participant du groupe

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si vous avez des accessoires, merci de les lister si dessous et éventuellement nous faire un petit plan d'installation. Attention la scène fait, à vous de vous arranger pour que tout rentre, de plus attention la scène ne comporte qu'un unique escalier.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour le lancement de votre bande son : souhaitez-vous qu'elle soit lancer avant votre entrée en scène ou après vous être installé sur scène (rayer la mention inutile)

Si vous le souhaitez, décrivez succinctement votre prestation scénique :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Commentaires divers :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les fichiers à fournir pour tout le monde :

- Le présent formulaire entièrement rempli
- Au moins une image de référence par costume (pour que l'équipe technique puisse se repérer.)
- Une bande son au format MP3 ou un fichier vidéo de qualité suffisante
- Autorisation parentale pour chaque mineur participant à la scène libre remplie et signée.
- Le règlement si dessus signé (par tous les membres si groupe)
- Autorisation de droit à l'image complétée signée (une par membre pour les groupes.)

Nous vous expliquerons le dérouler de la scène libre à la validation de votre dossier d'inscription.

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) Mr/Mme..... Responsable légal
de âgé(e) de ans, domicilié au
.....

l'autorise à la participation (rayer la mention inutile) :

- Du concours le samedi 4 mars 2023
- À la scène libre le dimanche 5 mars 2023 à la Japan pop show Chambéry.

Un adulte sera présent sur place / aucun adulte ne sera présent à l'évènement (rayer la mention inutile).

Si l'adulte présent n'est pas vous, merci de bien vouloir nous la désignée

Nom- Prénom :

Adresse :
.....
.....

Qualité (ex : oncle, cousin...) :

Fait à

Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation de droit à l'image

Pour les majeurs :

Je soussigné Mme / Mr né
le : À demeurant
..... Autorise l'association des Captains
Cosplay, les organisateur de la Japan pop show et les partenaires faisant les
dotations des gains du concours à filmer et / ou photographeur mon passage sur

scène et à utiliser les images dans un but promotionnel dans une durée de 5 ans après les prises de vue et sans contrepartie.

Fait à :

Le :

Signature :

Pour les mineurs :

Je soussigné Mme/ Mr.....
Responsable légal de
Demeurant..... Autorise l'association des Captains Cosplay, les organisateurs de la Japan pop show et les partenaires faisant les dotations des gains du concours à filmer et / ou photographier le passage sur scène de l'enfant dont j'ai la responsabilité légale et à utiliser les images dans un but promotionnel dans une durée de 5 ans après les prises de vue et sans contrepartie.

Fait à :

Le :

Signature :



SINGER
170 ans de savoir-cr er

**BO
LD**
Production

